

DAY OF MOURNING

APRIL
28



A day to

Remember



those killed or injured in the workplace,
and

RENEW



commitment to

WORKER HEALTH, SAFETY and WELL-BEING

JOUR DE DEUIL

28
AVRIL

Un jour pour

se souvenir

de ceux qui ont été blessés ou tués sur les lieux de travail,
et pour

RÉITÉRER

son engagement à l'égard de
LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ et le MIEUX-ÊTRE
DES TRAVAILLEURS